

Village Olympique d'Athènes 2004

Client : Comité organisateur des Jeux Olympiques 2004
Équipe : architecturestudio (mandataire), AAE
Lieu : Athènes, Grèce
Surface : 330.000 m²
Statut : Concours 2000 (lauréat)

Constitué de deux pôles distinctifs, la cité internationale et la zone résidentielle, il offre un maillage complet de rues, permettant de relier efficacement les différents secteurs entre eux. Au sein des îlots, le traitement du parcellaire en opus insertum s'inspire du pavage conçu par l'architecte Pikionis, qui entoure l'Acropole.



Fig. 1 Perspective Architecturestudio



Fig. 2 Plan masse Architecturestudio



Fig. 3 Perspective Architecturestudio

Situé au pied du Mont Parnasse à vingt kilomètres au nord d'Athènes, le village olympique a pour ambition de requalifier la ville d'Athènes pour fabriquer un nouveau centre urbain.

Il concilie l'urbanité et l'efficacité, indispensables à la mixité de ce grand pôle multi-activités, tout en accordant une grande importance à l'équilibre entre l'espace public, les zones d'entraînement et le paysage.

Il concilie également histoire et modernité en assurant l'ouverture du village olympique sur la plaine d'Athènes et l'Acropole.

Il concilie enfin, toutes les échelles : du paysage à l'avenue, de l'avenue à la rue, de la rue à la venelle, de la venelle à la cour et au logement.



Fig. 4 Perspective Architecturestudio

Constitué de deux pôles distinctifs, la cité internationale et la zone résidentielle, il offre un maillage complet de rues, permettant de relier efficacement les différents secteurs entre eux. Au sein des îlots, le traitement du parcellaire en «opus insertum» s'inspire du pavage conçu par l'architecte Pikionis, qui entoure l'Acropole.

Au coeur du village qui accueillera en version post-olympique environ 10 000 habitants, la cité internationale traitée comme une place publique est un belvédère sur l'ensemble du site et du paysage.

Ce village HQE dans un climat méditerranéen, allie au côté de la gestion de l'énergie et de la consommation de l'eau, la ventilation naturelle des espaces et la protection contre le soleil par la plantation d'arbres ornementaux, le long des voies et promenades.